

Ref.	Thématique*	N° Dossier	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Opérateur	Liste MO Utilisée	Coût total en cours	Total Aide Publique	Taux Aide Publique	UE	Taux UE	Total DPB	Taux DPB	Prévoi	Autodi	Cofinageurs Partenariat MC			Date MO	Région MO	Date Coprog*	Avis Coprog*	Date 1ere Prog*	Modification Avenir*	Ecart FEDER	
																Etat	Région	Dépôt								
Axe 3 - Milieu - Forêts anciennes	MC0005169	Syndicat mixte des Monts de la Madeleine	La faune remarquable des forêts anciennes des Monts de la Madeleine et Bois Noirs				136 576,00	95 603,20	70,02%	68 288,00	50,02%	27 315,20	20,02%	0,00	40 972,80		AURA			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	20/10/2016	Le coût total éligible a été diminué, ainsi que les ressources (FEDER, région et autofinancement). Ces opérations ne modifient pas l'encre du projet. Ils sont été rendus nécessaires au vu de la réalisation progressive du projet.	-4 707,47
Axe 1 - Milieu - Forêts anciennes	MC0011709	IPAMMC	Forêts Anciennes - Volet 2				855 835,00	607 622,55	62,82%	165 448,00	52,02%	142 174,55	42,52%	0,00	23 272,45		INADT			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	27/06/2017	Le projet arrive à terme, il est nécessaire de procéder à des ajustements de dépenses, et de recouper le montant restant à une prolongation du projet, afin de terminer les actions dans les meilleures conditions. Quelques tarifs ont également modifiés pour les actions 2, 3 et 4. Elles entraînent une augmentation du coût total éligible du projet et une baisse du FEDER (50 % du CTE et actualisation du cofinancement du FNADT).	-4 012,00
Axe 3 - Milieu - Milieux ouverts herbacés	MC0033548	Syndicat mixte pour la création et la gestion du Conservatoire botanique national du Massif central	Portage des connaissances acquises sur nos pratiques avec les agriculteurs, et le grand public - Réalisation d'outils de communication, de participation, de valorisation et de vulgarisation				47 810,90	42 774,00	89,46%	23 905,00	50,02%	18 669,00	39,42%	0,00	5 036,90		INADT	AURA		Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	22/09/2017	Le rajustement du plan de financement est nécessaire afin de tirer les conséquences des changements de personnel intervenus. Les prestations ont été réajustées au vu des factures. Le coût total éligible du projet se trouve légèrement augmenté et s'élève à 47 810,90 € avec une subvention FEDER à 50 %, soit 23 905,00 €. Le cofinancement FNADT ne bouge pas, l'enveloppe éligible étant inchangée. Le cofinancement régional pris dans son intégralité (soit 10 508,00 € au lieu de 10 507,00 €), l'enveloppe éligible étant dénuée intérieure à la nouvelle enveloppe éligible FEDER.	743,00
Axe 3 - Milieu - Milieux ouverts herbacés	MC0017479	ASS INTER PARCS DU MASSIF CENTRAL	Animation, coordination et communication du programme MOH 2 - phase 2018 2019				169 159,00	161 875,00	95,91%	84 580,00	52,20%	77 295,00	45,69%	0,00	7 284,00		INADT			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	27/03/2019	Afin de pouvoir terminer le projet dans de bonnes conditions, une prolongation jusqu'au 30 juin est nécessaire. Un changement de personnel est également pris en compte ainsi que des modifications marginales de dépenses. Ces changements ne modifient pas la nature du projet mais permettent sa complète réalisation.	-117,73
Axe 3 - Tourisme - Pôles de pleine nature	MC0018812	Syndicat Mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles	Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux	Oui	SMI D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT LANGUEDOC ~ 25340126900035 / Communauté de communes du Minervois au Caroux ~ 20006634800042 / Atelier Randonnée ~ 35179713300013 / SARL OCO ~ 75315190000018 / Tourisme Environnement	77 795,00	41 542,00	53,40%	31 118,00	40,00%	10 424,00	13,40%	3 458,00	32 795,00					Hérault	Occitanie	07/07/2020	Accepté	28/05/2019	Avantage pour prise en compte d'un cofinancement du CD34 à destination de la CC du Minervois au Caroux, non pris en compte initialement, modifiant le montant et le taux d'aide publique de l'opération. Le coût total de l'opération, le montant et le taux FEDER restent inchangés.	0,00	
Axe 1 - Tourisme - Itinérance	MC0013314	Gard Tourisme	GR* 700 - Animation, promotion et développement du Chemin de Régordane				224 355,00	139 395,00	62,13%	85 742,00	42,02%	49 653,00	22,12%	0,00	84 960,00		INADT			Gard	Occitanie	07/07/2020	Accepté	18/12/2017	- Avantage pour la prise en compte des cofinancements des départements de Haute-Loire et Lozère. Le taux d'aides publiques montent à 62,13 %. Le coût total de l'opération et le montant FEDER restent inchangés.	0,00
Axe 3 - Tourisme - Itinérance	MC0013323	Association Voie Régordane, chemins de la tolérance	Animation, promotion et développement du chemin de Régordane GR 700				35 500,00	22 220,00	62,59%	14 200,00	46,02%	8 020,00	22,59%	0,00	13 280,00					Gard	Occitanie	07/07/2020	Accepté	18/12/2017	- Avantage pour prise en compte des cofinancements des départements de la Haute-Loire (3 570 €), du Gard (1 100 €) et de la Lozère (3 350 €). Le montant FEDER reste inchangé.	0,00
Axe 3 - Innovation - Amélioration des connaissances	MC0018827	INRAE Centre de Clermont Ferrand	VALO-SITES Méthodes d'évaluation des effets socio-économiques de politiques de gestion et valorisation des sites naturels				302 808,56	211 042,38	69,29%	151 404,28	52,02%	59 638,10	35,79%	0,00	93 766,18		INADT			Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	17/10/2018	Avis favorable pour cet avantage qui permet de répondre aux besoins du porteur expliqué et détaillé en COPA.	20 601,89
Axe 3 - Innovation - Ingénierie des politiques d'accueil	MC0017513	CA AGGLO PAYS D'ESSORE	Amplification de la politique opérationnelle de l'attractivité et de l'accueil de l'Agglo Pays d'Essore				274 601,20	164 760,60	60,02%	128 520,60	48,80%	36 240,00	23,12%	0,00	109 840,60					Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	08/03/2019	- Avis favorable pour la reprogrammation de ce dossier qui permet de prendre en compte les nouveaux besoins identifiés et d'ajuster en fonction de la priorité demandée de paiement le plan de financement prévisionnel.	44 650,00
			%				1 599 500,66	1 146 834,73	74,20%	757 205,88	47,34%	429 626,85	26,86%	3 458,00	39 763,65											57 157,69

Le Président du GIP Massif central.  
Vice-Président de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes.  
Préfet coordinateur du Massif central.

Sylvain MATHIEU